

Note 13 - Honoraires des Commissaires aux comptes et des membres de leurs réseaux

(en K€)

	K.P.M.G.				PRICEWATERHOUSECOOPERS				AUTRES ⁽²⁾			
	Montant		%		Montant		%		Montant		%	
	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010
Audit et autres prestations	1 784	2 110	100 %	100 %	1 359	1 701	100 %	100 %	684	734	100 %	100 %
Audit	1 784	2 110	100 %	100 %	1 359	1 701	100 %	100 %	645	710	95 %	96 %
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	1 626	1 813	91 %	86 %	1 204	1 476	89 %	87 %	571	591	84 %	80 %
Émetteur ⁽¹⁾	808	814	45 %	39 %	808	814	59 %	48 %	6	6	1 %	
Filiales intégrées globalement	818	999	46 %	47 %	396	662	30 %	39 %	565	585	83 %	80 %
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux comptes	158	297	9 %	14 %	155	225	11 %	13 %	74	119	11 %	16 %
Émetteur ⁽¹⁾	42	20	2 %	1 %	114	47	8 %	3 %				
Filiales intégrées globalement	116	277	7 %	13 %	41	178	3 %	10 %	74	119	11 %	16 %
Prestations rendues par le réseau aux filiales intégrées globalement									39	24	5 %	4 %
Juridique, fiscal, social									39	24	5 %	4 %
Autres												

(1) L'émetteur s'entend comme étant la société mère.

(2) Sont compris essentiellement les honoraires du contrôleur spécifique de la Compagnie de Financement Foncier pour un montant de 457 K€.

Ces sommes sont exprimées toutes taxes comprises non déductibles.

6.7 - Informations relatives aux honoraires des Commissaires aux comptes

(en M€)

	K.P.M.G.		PricewaterhouseCoopers				Autres					
	2011		2010		2011		2010		2011		2010	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Audit												
Commissariat aux comptes, examen des comptes individuels et consolidés	808	95 %	814	98 %	808	88 %	814	95 %	6	100 %	6	100 %
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux comptes	42	5 %	20	2 %	114	12 %	47	5 %				
TOTAL	850	100 %	834	100 %	922	100 %	861	100 %	6	100 %	6	100 %

Les montants indiqués représentent les charges comptables tenant compte de la TVA non déductible.